

Alliance suisse des samaritains

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **24 (1916)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vices pour leur donner le sentiment d'être encore bons à quelque chose; on les fait se laver et s'habiller seuls, et peu à peu cette réadaptation à la vie courante prépare progressivement la rééducation professionnelle. On en fait des dactylographes, des masseurs, des matelassiers, des cor-donniers, des tisserands; ils passent dans des écoles où — souvent — les maîtres sont aveugles comme eux. Grâce à la méthode Braille, ils apprennent à lire et à écrire.

Bientôt leur gagne-pain est assuré, et quelques-uns peuvent même reprendre le métier qu'ils avaient auparavant. Nous pourrions citer tel aveugle qui a repris sa place dans une grande ferme où il était

domestique depuis dix ans. Sans doute maintenant que ses orbites sont vides, beaucoup de ses anciennes occupations lui sont inaccessibles, mais il traite les vaches, étrille les chevaux, s'occupe des lapins, des pigeons, du poulailler. Comme on s'ingénie à l'occuper dans la maison en lui faisant essuyer la vaisselle, allumer les feux, faire les lits, etc., on peut dire qu'il est occupé toute la journée.

Pour eux, comme du reste pour tous les mutilés, l'exercice, le travail est la meilleure distraction, parce qu'elle détend à la fois le physique et le moral, et — peu à peu — les rend presque à la vie normale.

D^r M^l.

Alliance suisse des samaritains

Assemblée annuelle des délégués

les 24 et 25 juin 1916 à Lausanne

ORDRE DU JOUR:

1° Appel. — 2° * Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 mai 1915 à Langenthal. — 3° Rapport annuel pour 1915 (sera envoyé séparément). — 4° * Comptes de 1915 et rapport des vérificateurs. — 5° * Budget pour 1916. — 6° Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués. — 7° Rapport sur la question Assurance-accidents. — 8° * Convention avec la Croix-Rouge suisse. — 9° Nomination d'une section vérificatrice des comptes. — 10° Divers.

* Les projets et propositions se trouvent dans le rapport annuel.

La séance commencera à 8 h. précises au *Casino de Montbenon*.

PROGRAMME:

Samedi 24 juin 1916. — Dès 2 h. après-midi: Réception des délégués et invités au local des samaritaines à la gare C. F. F. Distribution des cartes de fête. Promenades.

7 h. soir: Souper suivi de soirée familière au Casino de Montbenon. Discours de bienvenue. Productions théâtrales et musicales.

Dimanche 25 juin 1916. — Matin: Réception des délégués et invités à la gare.

Distribution des cartes de fête.

8 h.: Assemblée des délégués au Casino de Montbenon.

11¹/₂ h.: Banquet au Casino. Après le banquet, promenade en bateau (tour du Haut-Lac) avec arrêt à Chillon, pour la visite du Château.

La carte de fête, comprenant le souper, le logement, le déjeuner, le banquet (sans vin) et la promenade en bateau coûtera **10 fr.** — La carte pour le dimanche coûtera **5 fr.**

Chers samaritaines et samaritains,

L'assemblée annuelle des délégués de l'Alliance suisse des samaritains aura lieu cette année à Lausanne. La section de Lausanne, quoique uniquement composée de dames, vous prépare une réception cordiale et compte bien s'en tirer à son honneur et prouver que le sexe qu'on appelle si légèrement faible, peut rivaliser en certaines circonstances avec l'autre, sauf peut-être en ce qui concerne les discours, la réputation qu'on a faite aux femmes nous obligeant à une réserve prudente.

Venez donc nombreux, chers collègues des deux sexes, et vous remporterez, nous croyons pouvoir vous l'assurer, un agréable souvenir de votre séjour dans notre bonne ville de Lausanne d'autant plus accueillante qu'elle a été plus méconnue.

Au revoir et salutations cordiales.

Au nom de la section de Lausanne:

La secrétaire: *J. Chessex.* La présidente: *Florence Quinche.*

L'assemblée des délégués romands

aura lieu le samedi 24, à 4 h., au Casino de Montbenon à Lausanne.

Un nouveau portrait de Henri Dunant

Grâce à l'obligeance de M. Maurice Dunant, à Genève, un artiste suisse a fait reproduire à l'Institut polygraphique de Zurich deux portraits du promoteur de la Croix-Rouge, Henri Dunant.

L'une de ces gravures nous montre Dunant en 1862, jeune encore. Derrière son portrait qui le représente en favoris, on voit se dérouler une scène militaire: des soldats et, au milieu d'eux, un infirmier militaire secourant un blessé.

L'autre nous donne le portrait — en couleurs, comme le précédent — de Dunant âgé, portant la belle barbe blanche

qui encadre si heureusement la physionomie bienveillante et énergique de cet homme de bien.

Ces portraits sont mis en vente par le Comité central de l'Alliance des samaritains suisses (Olten, Obere Hardegg, 711) au prix de 4 fr. l'exemplaire. Les sections de l'Alliance bénéficient d'une réduction, c'est-à-dire que pour 12 portraits commandés, elles en recevront 13, pour 20, 22, et pour 30, 33.

Une partie du bénéfice de la vente de ces portraits revient à la Croix-Rouge suisse.